

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 12 juillet 2022

NOUVEL ÉPISODE DE FORTES CHALEURS Les mesures prises par la Ville pour permettre aux Nantaises et aux Nantais de se rafraîchir

Après celui de la mi-juin dernier, un nouvel épisode de fortes chaleurs, avec des températures comprises entre 33 et 39 degrés, est attendu à partir d'aujourd'hui et jusqu'à mardi 19 juillet au moins. Une nouvelle fois mobilisée, la Ville de Nantes met tout en œuvre pour permettre aux Nantaises et aux Nantais, ainsi qu'aux touristes de passage, de se rafraîchir et de vivre au mieux cette situation : îlots de fraîcheur, parcs et jardins ouverts 24h/24 (10 le seront de façon exceptionnelle en plus des 75 qui le sont habituellement), pataugeoires, piscines, horaires adaptés ... toutes les informations pour se rafraîchir et les bons gestes à adopter sont à retrouver sur le site internet metropole.nantes.fr/forte-chaueur ... complétées dans les services de proximité et avec une vigilance accrue envers les personnes les plus fragiles.

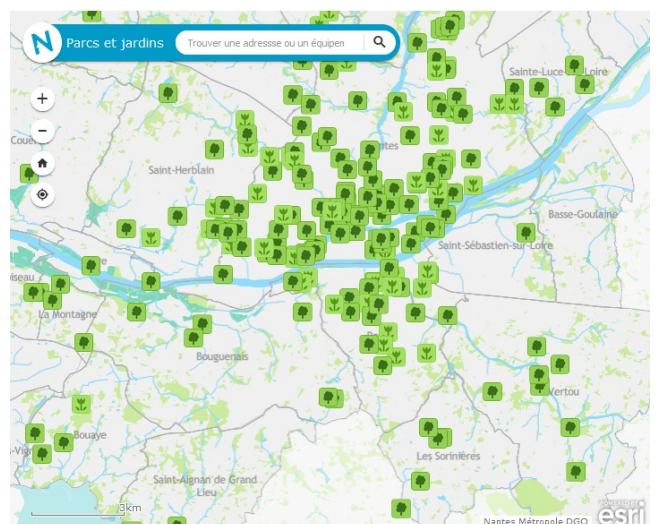
« Face aux nouvelles fortes chaleurs qui arrivent sur la France pour au moins 8 jours, et notamment sur l'ouest, la Ville de Nantes entend se mobiliser pour accompagner les Nantaises et les Nantais mais également les touristes de passage ou les personnes les plus fragiles ou en situation de précarité, pour faire face : rappel des bons gestes, cartes des îlots de fraîcheur nombreux dans la ville (pataugeoires, 101 parcs et jardins dont 10 ouvrent exceptionnellement 24h/24 en plus des 75 habituels, points d'eau potables sur l'espace public sont ainsi accessibles à toutes et tous). Pour les plus fragiles et personnes à la rue, une vigilance accrue est portée dans les établissements concernés que ce soit pour les personnes âgées ou les tout-petits, les agents de la Ville passent aujourd'hui des appels téléphoniques aux personnes inscrites sur le registre et le CLIC complétera par des visites à domicile et la prise en charge des situations préoccupantes. Enfin, comme en juin dernier, une maraude supplémentaire est prévue et l'espace Agnès Varda très mobilisé. C'est dans ces moments plus difficiles qu'il nous faut être attentifs aux autres autour de nous, et prendre soin des plus fragiles. »
Johanna Rolland, maire de Nantes

Des parcs et jardins pour se rafraîchir : 75 sont ouverts 24h/24 et 10 supplémentaires cette semaine

Les îlots de fraîcheur sont tous les lieux accessibles aux Nantais où les températures sont moins élevées en période de forte chaleur. Nantes, avec ses 101 parcs et jardins et sa trame verte et bleue, dispose d'un très grand maillage de lieux de fraîcheur. Des dispositifs de brumisateurs sont également installés de manière permanente au **Jardin Extraordinaire** et au **Square Faustin Hélie** depuis le mois de mai dernier, en plus du **Miroir d'eau** ou des **jeux aquatiques de la Nivelles à Clos Toreau** (Nantes sud).

Sur les 101 squares, parcs et jardins de la ville, 75 restent ouverts 24h/24 pour se rafraîchir en soirée. Cette semaine, exceptionnellement, **10 nouveaux grands parcs seront ouverts également** :

- square Faustin Hélie ;
- square Gaston Michel ;
- parc des Capucins ;
- square Halgan ;
- square du lait de Mai ;
- square Anciens combattants d'Afrique du Nord ;



Communiqué de presse

- parc Say ;
- parc de la Boucardière ;
- square Schwob ;
- square Mercoeur.

Carte et infos sur le [site internet](https://metropole.nantes.fr)
metropole.nantes.fr

pour mémoire, **les grand parcs ouverts 24h/24 :**

- Parc du CRAPA (Sud – Est) ;
- Parc des Dervallières (Ouest) ;
- Parc de La Roche (Est) ;
- Parc de la Moutonnerie (Est) ;
- Parc du Croissant (Est) ;
- Parc de la Chantrerie (Nord-Est) ;
- Parc de la Roche (Malakoff) ;
- Parc de la Crapaudine (Sud).

17 pataugeoires + 2 jeux d'eau pour les plus jeunes

Pour cette saison estivale, la Ville de Nantes compte 17 pataugeoires, elles font l'objet de contrôles sanitaires quotidiens.

Elles sont accessibles :

- gratuitement et en libre accès pour les enfants de moins de 12 ans sous la surveillance des parents ;
- tous les jours 7 jours/7 et 24h/24, sauf :

- celles situées dans des parcs, jardins ou squares à enclos : selon les horaires d'ouverture des sites ;
- les jours de vidange : les pataugeoires sont accessibles à partir de 11h/11h30 (après le passage de l'entretien).

Carte disponible sur : metropole.nantes.fr/pataugeoires



Par ailleurs, à titre exceptionnel, il est également prévu que la **piscine extérieure des Dervallières** reste ouverte 1/2 h supplémentaire tous les soirs.



Des fontaines à eau potables en libre service

Des points d'eau sont disponibles dans toute la ville : parcs, cimetières, lieux d'accueil ou en pleine rue. En complément aux fontaines installées dans les parcs et jardins, la Métropole met à disposition 26 fontaines d'eau potable sur l'espace public. Depuis 2020, ce nombre a doublé en choisissant des lieux d'implantation dans les secteurs les plus empruntés au quotidien comme le parvis de la gare nord et dans des sites propices aux promenades ou aux pratiques sportives.

Elle poursuit actuellement ce déploiement en prévoyant plusieurs mises en service cet été et évalue auprès des usagers leurs perceptions et attentes (remplissage de gourdes ou consommation directe par exemple).

Une vigilance accrue envers les plus fragiles

Avec les fortes chaleurs, la Ville de Nantes appelle à une solidarité accrue et se préoccupe des Nantais les plus fragiles, dont les plus jeunes et les personnes âgées. Un soin particulier est porté à l'hydratation et au bien-être des personnes, en étant attentif aux éventuels signes d'alerte physique.

Dans tous les établissements de la Ville de Nantes et de l'Accoord accueillant les plus fragiles, des mesures adaptées sont prises : adaptation des activités, brumisateurs quand nécessaire, vigilance quant à l'hydratation. Par ailleurs, dès aujourd'hui, les personnes inscrites sur le registre canicule vont être appelées par les agents de la Ville et du CCAS. Le CLIC complète la vigilance par des visites à domicile et la prise en charge des situations préoccupantes.

S'inscrire sur le registre canicule

Les personnes âgées fragiles et les personnes handicapées vivant à domicile peuvent s'inscrire au registre nominatif pour être contactées par les services de la Ville de Nantes en cas de fortes chaleurs et de canicule. L'inscription à ce registre est volontaire et facultative.

La demande peut être aussi faite par un tiers (entourage de la personne ou service intervenant auprès d'elle). Dans ce cas, elle doit être effectuée impérativement par écrit. La Ville enregistre l'inscription et adresse un courrier à la personne âgée pour qui l'inscription a été demandée (metropole.nantes.fr/registre-canicule).

Infos pratiques : Pour s'inscrire au registre canicule, se renseigner sur les aides disponibles à Nantes pour les personnes âgées, contacter : CLIC Nantes Entour'Âge / 02 40 99 29 80 / nantesentouragecl@mairie-nantes.fr ; Allonantes 02 40 41 9000.

La Ville a envoyé un courrier auprès des personnes fragiles encore non inscrites sur le registre afin d'être contacté par téléphone ou pour recevoir des visites à domicile en cas de nécessité. En composant le numéro unique d'**Allonantes (02 40 41 9000)**, les personnes âgées peuvent également accéder à l'ensemble des informations et connaître les services qui s'offrent à elles.

Pour les personnes sans domicile

La Ville de Nantes coordonne les actions, dans une période où la chaleur représente un danger supplémentaire, ajouté à la grande précarité et aux conditions de vie. Les structures s'organisent pour proposer des actions, ouvertures, présences de proximité.

La maraude (menée par le 115) est doublée et équipée pour faire de la distribution de brumisateurs et de bouteilles d'eau à travers la ville. Ils auront une vigilance particulière pour les personnes ayant des problématiques sanitaires. L'espace Agnès Varda est ouvert jusqu'à 17h avec un accueil de jour tout l'été pour les plus précaires et celles et ceux qui veulent se mettre à l'abri en cas de fortes chaleurs et un brumisateur géant a été déployé dans la cour.

Toutes les infos pratiques sur : metropole.nantes.fr/services/egalite-solidarite-sante/urgence-sociale/accueil-jour

Le service public adapte ses horaires

En raison des fortes températures, les services ont aménagé leurs horaires afin d'éviter que les agents et les usagers ne se retrouvent dans les établissements au moment des pics de chaleur :

→ Les mairies, l'accueil du CCAS et du CLIC

Les services d'accueil (état civil / formalités) dans les mairies de quartier et la mairie centrale, ainsi que celui des objets trouvés en mairie centrale, ont aménagé leurs horaires afin d'éviter que les rendez-vous ne se déroulent aux pics de chaleur. La Ville met en place des adaptations horaires exceptionnelles à compter de ce **mercredi 13 juillet et jusqu'au mardi 19 juillet prochain inclus** : la mairie centrale et les mairies de quartier, seront ouverts au public de **7h30 à 14h30** sur ces deux journées. **Pour le CCAS, les adaptations sont les suivantes jusqu'à mardi 19 juillet inclus** : pour l'accueil du PRUAD (pôle relations usagers et accès aux droits) place Saint-Similien l'accueil physique (niveau 5 du bâtiment) sera ouvert de 8h à 13h et l'accueil téléphonique de 8h à 13h et de 14h à 16h. **Pour les accueils PRUAD en mairie de quartier**, le PRUAD se cale sur les horaires d'ouverture des mairies de quartier. Le CLIC ne modifie pas ses horaires. Pour rappel, les mairies de Bellevue, Bottière, Dervallières et Sud sont fermées toute la semaine.

Dans les cimetières, les agents d'accueil assurent un service normal (convois funéraires).

Les usagers concernés par des rendez-vous de cartes d'identité, de passeports ou par un Pacs ont été appelés pour se voir proposer un accueil avant 9 h ou sur le temps du midi. Les mariages sont bien sûr célébrés.

→ Réseau de la Bibliothèque municipale

le dispositif "fortes chaleurs" y sera mis en place **du 11 au 16 juillet inclus pour le moment** avec des **horaires d'ouverture au public adaptés** comme suit :

> **les médiathèques** (Jacques Demy, Floresca Guépin, Luce Courville, et Lisa Bresner) seront ouvertes **de 11h à 15h les mardi 12, mercredi 13, vendredi 15 et samedi 16 juillet** ;

> **les bibliothèques** (La Halvêque, Breil-Malville, Chantenay et Manufacture) seront ouvertes **de 11h à 15h les mardi 12, mercredi 13 et vendredi 15 juillet**.

A partir du 18 juillet, retour aux horaires d'été, en fonction des prévisions météorologiques.

→ **Un certain nombre d'ajustements horaires** sont mis en place pour les agents de la collectivité dont les missions sont impactées par la canicule (exemple : horaires adaptés pour les jardiniers, agents de voirie, agents de nettoyage, et tous ceux qui travaillent en extérieur...).

→ **Pour les Musées** (Planétarium, Muséum d'histoire naturelle, Musée d'arts climatisé, Musée Jules Verne et Chronographe), les horaires d'ouverture restent inchangés.

→ **les déchetteries** fermeront à **14h pour les journées du samedi 16, dimanche 17 et lundi 18 juillet**. Les **écopoints** seront également concernés par cette fermeture à **14h pour le samedi 16 juillet** (les sites sont habituellement fermés les dimanche et lundi).

=> Pour rappel, la Ville de Nantes est à l'écoute des habitants via le service Allonantes au 02 40 41 9000, de 8h à 19h. Le site de services en ligne nanteseservices.fr est également accessible 24h/24.